AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 21 mars 2022

Monsieur le Maire de JANNEYRIAS ouvre une enquête publique

A la mairie de JANNEYRIAS 37 route de Crémieu 38280 JANNEYRIAS

DU MARDI 19 avril 2022 à 9 heures AU VENDREDI 20 mai 2022 à 18 heures

Révision du Plan Local d'Urbanisme et mise à jour du zonage d'assainissement

Les dossiers d'enquête sont déposés en mairie et seront mis à la disposition du public qui pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres d'enquête :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis (horaires d'ouvertures de la mairie)

Ou les adresser par écrit à l'attention de Mme SEIGLE-VATTE chargée de la fonction de commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie et ou par mail à l'adresse suivante avec la mention « commissaire enquêteur » :

enquete-publique-3004@registre-dematerialise.fr (concernant la révision du PLU et le zonage d'assainissement)

en vue de les annexer aux registres.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie de JANNEYRIAS pour informer et recevoir les observations du public les jours et heures suivants :

- Mardi 19 avril de 9 heures à 12 heures
- Samedi 30 avril de 9 heures à 12 heures
- Vendredi 6 mai de 15 heures à 18 heures
- Vendredi 20 mai de 15 heures à 18 heures.

Le dossier est également consultable sur le site internet suivant :

https://www.registre-dematerialise.fr/3004 (concernant la révision du PLU et le zonage d'assainissement)

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire de Janneyrias (04 78 32 02 43 / urbanisme@janneyrias.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Janneyrias pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront en outre publiés par voie électronique à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/3004

Au terme de l'enquête, le projet de révision du plan local d'urbanisme et le zonage d'assainissement de la commune de Janneyrias, pourront éventuellement être modifiés et les décisions d'adoption des projets seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

Les informations environnementales se rapportant aux objets de l'enquête sont contenues dans les dossiers.